

PREFET DU GARD

Communes de VALLABREGUES et COMPS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Création d'une petite centrale hydroélectrique et passe à poissons
sur la commune de Vallabrègues
(maître d'ouvrage : Compagnie Nationale du Rhône)

■ **Description de l'opération soumise à enquête :**

L'opération porte sur la construction d'une petite centrale hydroélectrique et passe à poissons situées en amont du barrage de Vallabrègues, entre le Rhône et le Gardon, sur la commune de Vallabrègues.

■ **Autorités responsables du projet :**

Le projet est conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Philippe Castel, chef de projet PCH, Direction ingénierie et grands projets, 2 rue André Bonin, 69316 Lyon Cédex 4, tél : 04.26.23.19.11.

■ **Objet de l'enquête :** L'enquête publique porte sur la demande d'autorisation de construire une petite centrale hydroélectrique et une passe à poissons.

Ce projet fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'autorité environnementale, qui seront annexés au dossier d'enquête publique.

• **Durée de l'enquête :** du lundi 7 octobre 2019 à 9h au mercredi 6 novembre 2019 à 12h inclus soit pendant 31 jours consécutifs.

• **Lieux et siège de l'enquête :**

L'enquête est ouverte dans les communes de Vallabrègues et Comps. **La mairie de Vallabrègues est désignée siège de l'enquête.**

• **Désignation du commissaire enquêteur :** M. Marcel BOURRAT, ingénieur retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes.

• **Lieux, jours et heures où le public pourra consulter les dossiers d'enquête :**

Le dossier d'enquête unique sera déposé sur support papier et sur support informatique pendant toute la durée de l'enquête dans les communes de

- Vallabrègues – place Frédéric-Mistral, du lundi de 8h45 à 12h et de 14h30 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h,

- Comps – place Sadi-Carnot, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 17h30,

afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise à la disposition du public sur le site : <https://www.democratie-active.fr/creation-pchap-de-vallabregues/>

Il est également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'Etat : projets-environnement.gouv.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du bureau de l'environnement et des enquêtes publiques à la préfecture du Gard, dès la publication de cet avis.

■ **Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations :**

Le public pourra :

- consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des communes de Vallabrègues (place Frédéric-Mistral) et Comps (place Sadi-Carnot)

- adresser ses observations par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Vallabrègues, place Frédéric-Mistral 30300 Vallabrègues,

- adresser ses observations par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : pchap-vallabregues@democratie-active.fr

Toutes ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

■ **Rencontrer le commissaire enquêteur :**

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes intéressées et siègera à la :

• mairie de Vallabrègues (place Frédéric-Mistral) aux dates et heures suivantes :

- le lundi 7 octobre 2019, de 9 h à 12 h (jour de l'ouverture de l'enquête)

- le mercredi 6 novembre 2019, de 9 h à 12 h (jour de la clôture de l'enquête)

• mairie de Comps (place Sadi-Carnot) aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 9 octobre 2019, de 15 h à 17 h

- le lundi 4 novembre 2019, de 9 h à 12 h

■ **Lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur :**

Le dossier, le rapport, les conclusions motivées du commissaire enquêteur et le mémoire en réponse du responsable du projet, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête aux mairies de Vallabrègues (place Frédéric-Mistral) et Comps (place Sadi-Carnot), à la préfecture du Gard (Direction de la citoyenneté et de la légalité- bureau de l'environnement et des enquêtes publiques), sur les sites internet des services de l'Etat projets-gouvernement.gouv.fr et www.gard.gouv.fr ainsi que sur le site internet :

<https://www.democratie-active.fr/creation-pchap-de-vallabregues/>

■ **Décision susceptible d'être adoptée à l'issue de l'enquête :**

A l'issue de l'enquête, le préfet du Gard se prononcera, par arrêté, sur l'autorisation de la demande de construction d'une petite centrale hydroélectrique et d'une passe à poissons sur la commune de Vallabrègues.

Le préfet,